

■ **Société coopérative de construction et d'habitation du Vallon**, à 1005 L a u s a n n e, place du Vallon 18, CH-550-1053305-5. Nouvelle société coopérative. Statuts: 9 décembre 2007 et 24 février 2008. But: fournir à ses membres des logements sûrs à des loyers modérés et de les conserver, offrir des logements pour toutes les couches de la populations, notamment les familles, les personnes handicapées et âgées, elle favorise la vie commune au sens d'une responsabilité civile globale et d'une solidarité réciproque (pour but complet cf. statuts). Parts sociales: CHF 200.00. Obligations des associés de fournir des prestations: cf. statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par circulaire. Administration: Ardiot Amélie, de Savièse, à Lausanne, présidente, Claude Anne, de Montfavergier, à Lausanne, vice-présidente, et Sangra Marie-Thérèse, d'Aubonne, à Lausanne, secrétaire, toutes trois avec signature collective à deux.
Journal no 3809 du 27.03.2008
(04411750 / CH-550.1.053.305-5)